DEPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
CANTON DE GISORS

COMMUNE DE BAZINCOURT SUR EPTE

ARRETE MUNICIPAL N°2026-50

Portant sur :

tableau annuel d'avancement de grade
Année 2026

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION
Accès au grade de : **adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe**

Le Maire de Bazincourt sur Epte

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation

ARRETE

Article 1 : Le tableau d'avancement au grade d'adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe pour l'année 2026 est fixé comme suit :

Agent/Situation d'origine	Rang	Date d'effet
M. GLEZGO Geoffrey, *adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe* *Echelon : **08*** ***par ancienneté***	1	**15/12/ 2026** **Favorable**

Total promouvables : 1
Nombres d'hommes : 1
Nombre de femmes : 0

Total promus : 1
Nombres d'hommes : 1
Nombre de femmes : 0

Article 2 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr

Article 3 : Le présent acte sera transmis au Président du Centre de Gestion de l'Eure, par télé versement sur la plateforme Agirhe.

Fait à Bazincourt-sur-Epte,
Le 9 octobre 2026
Le Maire,

MAIRIE DE BAZINCOURT SUR EPTE (Eure)